

167150 - Le jugement des transactions foncières

question

Est il permis de réaliser des bénéfices grâce à des investissements dans le foncier. Je vous remercie pour votre aide et attend votre réponse.

la réponse favorite

Louanges à

Allah

Il est

permis d'acheter et de revendre des terrains car cela entre dans le cadre de la parole du Très haut: **«Allah a rendu la vente licite»** (Coran, 2:275). Que cela se fasse dans le cadre de la recherche des bénéfices des investissements ou dans le but de les garder pour les utiliser.

La vente

repose toutefois sur des conditions qui en garantissent la validité. Les voici:

1. La

connaissance claire et exacte du terrain vendu et la connaissance du prix afin que chacun des contractants soit bien informé.

2. La

vente doit recueillir le consentement des deux parties.

Voir pour

plus d'informations la réponse donnée à la question

n° [103149](#).

Allah le
sait mieux.